

COMMUNIQUE DE PRESSE du 7 décembre 2018

91, rue du Fg Saint-Honoré
75008 Paris
Tél. : 01 44 69 86 00
Fax : 01 43 87 96 56
E-mail : direction@safer.fr
Internet : www.safer.fr

*Pour connaître le prix des terres,
des vignes, des forêts,
montant des fermages :*
www.le-prix-des-terres.fr

Association
régie par la loi du
1^{er} juillet 1901
SIRET 309 332 310 00031
APE 9411 Z

Congrès des Safer – le 7 décembre 2018 Pour des territoires vivants, un foncier protégé, orienté, valorisé

Gaspillage et accaparement des terres en France : urgence d'une Loi foncière pour la vitalité des territoires ruraux

Le congrès des Safer adopte à l'unanimité 4 propositions* pour rendre possibles les projets sur nos territoires, pour plus d'emploi, de diversité et d'économie.

Les dérives observées touchent tous les territoires qui conviennent de la nécessité à agir.

Le consensus est très large avec l'ensemble des acteurs des territoires sur les orientations à prendre pour une régulation plus efficace et ciblée de tous les modes d'accès au foncier.

Alors que la Mission parlementaire d'information sur le foncier rural vient de rendre son rapport, le groupe Safer estime qu'il est urgent de rédiger une grande Loi foncière pour 2019.

* Disponibles dans le document *Régulation du foncier : la contribution d'un expert - Propositions du groupe Safer* (cf. pièce jointe)

Contacts :

Service communication : 01 44 69 86 37 / 09 / 15